Angers s’engage dans la lutte contre les discriminations

01/12/2010 à 21h00

Mardi soir, à l’Hôtel de Ville d’Angers, le Maire Jean Claude Antonini, accompagné de plusieurs adjoints et des membres du Conseil pour la Citoyenneté des Étrangers Angevins, a signé une charte de la diversité.

Celle-ci vise à respecter l’application du principe de non-discrimination en favorisant l’accès à l’emploi des citoyens français issus de la diversité raciale et culturelle.

Angers devient une ville leader en matière de lutte contre les discriminations. Notre plan ressources humaines, doit traduire en acte ce que nous avons dit ce soir », disait le Maire avant de procéder à la signature de la charte.

Angers Mag

(Merci à ethan)